

LES CRÉDITS NÉCESSAIRES

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, aucun crédit n'a été prévu dans le budget des dépenses relativement à ce projet. S'agit-il d'un oubli ou le projet a-t-il été reporté? C'est ce que je voudrais savoir, monsieur le Président.

L'hon. Harvie Andre (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, je ne suis pas en mesure d'indiquer le nombre exact de projets en cours, mais il y en a des centaines.

De toute manière, la décision finale concernant les projets qui seront mis en chantier cette année, aux fins du budget des dépenses, doit être prise avant le 31 octobre. Par conséquent, s'il n'y a pas de crédit de prévu dans le budget des dépenses cela ne veut pas dire nécessairement que le projet ne sera pas mis en chantier cette année.

* * *

● (1200)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NICARAGUA—L'ASSASSINAT DE FEMMES DANS UNE EMBUSCADE—L'AIDE FINANCIÈRE DES ÉTATS-UNIS

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre des Relations extérieures. Dernièrement, au Nicaragua, des envahisseurs de la «Contra», financés par les États-Unis, ont tendu une embuscade à un camion et tué quatre paysannes et blessé d'autres mères de famille, en même temps qu'ils tuaient un agronome suisse. La ministre compte-t-elle demander publiquement au président Reagan de retirer la demande qu'il a faite au Congrès en vue d'obtenir 100 millions de dollars supplémentaires afin d'armer et de rétribuer les assassins de femmes, d'enfants et de civils au Nicaragua?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, le gouvernement canadien a déjà annoncé sa politique au sujet du Nicaragua et de l'Amérique centrale. J'ai moi-même eu l'occasion de visiter ce pays. Nous avons un programme que nous suivons de très près et nous continuons de «supporter» nos efforts pour le processus du Contadora.

[Traduction]

M. Heap: Cette réponse ne tient pas, monsieur le Président. J'ai demandé qu'on s'oppose publiquement au financement de ces assassins.

ON DEMANDE LA DÉMILITARISATION DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, étant donné que la ministre a visité la région et sait que les Églises, de même que le gouvernement d'au moins huit pays voisins soutiennent le gouvernement nicaraguayen dans son opposition au financement des contras, qu'attend-elle pour se joindre à ces gouvernements et à ces Églises pour exiger la démilitarisa-

Recours au Règlement—M. Kaplan

tion de l'Amérique centrale, y compris le retrait des troupes américaines?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, c'est aussi la tradition et l'habitude du gouvernement Mulroney de travailler avec des organismes volontaires. Nous avons aussi divers programmes avec les organismes d'églises, comme on dit, et je veux tout simplement rappeler que la politique canadienne est tout à fait différente de la politique américaine, et nous respecterons notre politique.

* * *

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

CORRECTION D'UNE RÉPONSE FAITE AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je saisis cette première occasion que j'ai de corriger une affirmation que j'ai faite pendant la période des questions, quand j'ai dit qu'environ 50,000 emplois avaient été créés dans la province de Québec depuis les élections. C'est une erreur. J'aurais dû dire que 112,000 emplois ont été créés.

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU RAPPORT D'UN COMITÉ

M. le Président: Hier, le député de York-Centre (M. Kaplan) a invoqué le Règlement pour signaler un manquement apparent aux dispositions de l'ancien article 70(16) du Règlement, l'article 99(2) pour ceux qui se retrouvent dans la nouvelle numérotation.

Le comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires a demandé une réponse globale à son quatrième rapport qu'il a présenté le 17 octobre 1985. Le Règlement exige que le gouvernement dépose une réponse globale qui lui est demandée dans les 120 jours qui suivent le dépôt d'un rapport spécial.

Je dois déclarer que l'objection du député est fondée, car le Règlement est très clair sur ce point. Je signale simplement que le député a soulevé une objection et ma décision porte ce manquement au Règlement à l'intention du ministre.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, pouvez-vous éclairer la Chambre sur les moyens de remédier à ce manquement aux dispositions du Règlement que vous avez constaté?

M. le Président: Je suis désolé, mais je ne le peux pas. Le député voudra peut-être lire l'article du Règlement. Il verra qu'il est muet sur ce point.